

# Bachelor Tourisme

« Chargé.e de développement d'activités touristiques » (Code NSF 334 , niveau 6 – enregistré au RNCP par arrêté du 28 février 2025, publié au Journal officiel le 28 février 2025).



## Les objectifs

Le Chargé de développement d'activités touristiques vise à concevoir, développer et commercialiser des offres touristiques adaptées aux besoins du marché, aux tendances de consommation et aux attentes des clients.

Cette fonction stratégique s'exerce au sein d'entreprises variées du secteur touristique, telles que des tour-opérateurs, des offices de tourisme, ou des agences de voyages.

## Les débouchés métiers

À l'issue de la formation, les apprenants peuvent accéder à une diversité de métiers dans les domaines du développement touristique, du marketing et de la gestion de produits.

- Chargé de Développement Touristique ;
- Chef de Produit Tourisme ;
- Concepteur de Produits ou de Prestations Touristiques ;
- Commercial en Produits Touristiques ;
- Responsable de Projet Touristique ;
- Chargé de Développement Territorial ;
- Agent de Réservation ;
- Responsable Marketing dans le Tourisme ;
- Yield Manager ;
- Assistant Acheteur MICE ,
- Chargé de Mission Promotion et Valorisation du Tourisme Local ;
- Chargé de Projet de Développement ;
- Chef de Produit ;
- Travel Business Manager.

## Les infos

Formation en 3 ans

1<sup>ère</sup> année en initial

Admission parallèle en 3<sup>ème</sup> année

BAC ou niveau 4 exigé ou BAC+2

Prochaine rentrée : septembre 2026

## Certification

Programme certifié : « Chargé.e de développement d'activités touristiques » (Code NSF 334 , niveau 6 – enregistré au RNCP par arrêté du 28 février 2025, publié au Journal officiel le 28 février 2025).

Ce bachelor tourisme est composé de 4 blocs de compétences :

- RNCP40279BC01 – Concevoir une offre touristique ;
- RNCP40279BC02 – Élaborer une stratégie commerciale afin de développer des offres touristique ;
- RNCP40279BC03 – Promouvoir une activité ou un projet touristique ;
- RNCP40279BC04 – Piloter une activité ou un projet touristique.



# Le programme de formation

## Programme de la 1<sup>ère</sup> année

- Panorama de l'industrie du tourisme ;
- Acteurs, territoires et institutions du tourisme ;
- Introduction aux nouvelles tendances touristiques ;
- Géographie touristique & premières notions de géopolitique ;
- Bases de la programmation touristique ;
- Sensibilisation au tourisme durable et inclusif ;
- Initiation au marketing et à la vente ;
- Relation client – fondamentaux ;
- Outils bureautiques et numériques ;
- Bases du droit du tourisme et de la gestion financière.

## Programme de la 2<sup>ème</sup> année

- Études de marché & veille concurrentielle ;
- Conception et montage de produits touristiques ;
- Partenariats locaux & expériences durables ;
- Tourisme d'affaires & MICE (fondamentaux) ;
- Coordination logistique et initiation au GDS (Amadeus) ;
- Marketing touristique & communication digitale ;
- Réseaux sociaux, emailing & e-commerce ;
- Techniques de vente et stratégie commerciale ;
- Gestion de projet touristique ;
- Droit du tourisme, bases RH et gestion financière intermédiaire.W

## Programme de la 3<sup>ème</sup> année

- Industrie du tourisme & nouvelles tendances ;
- Tourisme d'affaires et MICE ;
- Accessibilité et tourisme inclusif ;
- Programmation et montage avancé de produits touristiques ;
- Partenariats stratégiques & logistique (GDS Amadeus) ;
- Gestion des urgences et des crises ;
- Marketing, performance commerciale & relation client ;
- Web analytics, visibilité en ligne & technologies innovantes ;
- Communication, événementiel & stratégie digitale ;
- Gestion financière, budget, financements et risques ;
- Droit du tourisme, droit du travail & RSE ;
- Accompagnement au rapport d'activité et projets professionnels.

## Rythme et tarif

### En initial

Le rythme est de 4 jours de cours par semaine en 1<sup>ère</sup> année avec :

- Une 1<sup>ère</sup> période de stage : 4 semaines de janvier à février ;
- Une 2<sup>ème</sup> période de stage : 6 semaines de mai à juillet.
- Frais de concours : 15€ ;
- Frais de dossier : 90€ (150€ pour l'admission parallèle en 3<sup>ème</sup> année) ;
- Frais de scolarité 1<sup>ère</sup> année : 4 800€ ;
- Frais de scolarité 2<sup>ème</sup> année : 5 000€ ;
- Frais de scolarité 3<sup>ème</sup> année : 6 250€.

### En alternance

Le rythme est de 3 jours de cours et de 10 jours en entreprise par semaine. Le contrat d'alternance peut prendre la forme d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation.

Avec l'activité de l'industrie touristique, l'apprenti pourrait être amené à travailler le week-end.

Le parcours de formation est pris en charge par l'OPCO (opérateur de compétences) de l'entreprise avec laquelle est signé le contrat d'alternance.

